

Point fort

Yvan Nicolier laisse Echallens, le LEB et les TL orphelins

Disparition Le syndic, figure emblématique du Gros-de-Vaud, président des conseils des deux entreprises de transports publics est décédé d'un infarctus. Il avait 57 ans

L'essentiel

- **Omniprésence** Yvan Nicolier occupait plusieurs postes-clés.
- **Durée** Il était syndic de son bourg depuis près d'un quart de siècle.
- **Emotion** Elus, amis, habitants, tous sont sous le choc.

Sylvain Muller
avec Pierre-Alain Schlosser

Incrédulいたé, stupeur, puis, très vite, tristesse et consternation. La nouvelle du décès d'Yvan Nicolier a pris tout le monde par surprise hier matin, d'abord à Echallens, puis dans le Gros-de-Vaud et enfin dans le reste du canton. En découvrant la nouvelle postée par 24 heures sur leurs smartphones, les clientes de la Migros du chef-lieu de district se sont spontanément mises à causer entre elles. A midi, à l'Hôtel de Ville, le sujet était de toutes les tables. «Tout le monde en parle, c'est un sacré choc, commente le chef de service, Jean-Claude Baudois. M. Nicolier était déjà syndic quand nous avons repris l'établissement. Il venait régulièrement, même si nous le voyions un peu moins ces derniers temps.» Emotion aussi à la Maison du blé et du pain voisine, où le syndic allait chercher son pain le dimanche. «C'est tellement subit, s'émeut le gérant Luc Polli. Je garde l'image de quelqu'un qui pensait d'abord à sa région et avait toujours deux ou trois projets d'avance. Mais j'ai surtout une grosse pensée pour sa famille.»

«Ça fait bizarre de penser qu'il n'est plus là. C'était vraiment LA personnalité d'Echallens», rappelle Charles-André Mivelaz, croisé sur le pas de la porte de la Boulangerie Milliod. Difficile en effet de croire qu'on ne croquera plus Yvan Nicolier au volant de son antédiluvienne microvoiture dans les rues d'Echallens, se rendant à son bureau au château ou en revenant pour aller jouer un tiercé.

Casquettes multiples

A l'Administration communale, la nouvelle est tombée en début de matinée, plongeant toute l'équipe dans la consternation. Après quelques instants de décompression autour d'un café, il a fallu donner l'ordre de mettre les drapeaux en berne, puis commencer à avvertir les nombreux contacts du syndic: Communes, associations et autres conseils d'administration auxquels il participait.

A la tête de l'Exécutif d'Echallens depuis vingt-quatre ans, Yvan Nicolier était en effet président des conseils du LEB et des TL, mais aussi président ou membre du comité de la Banque Raiffeisen du Gros-de-Vaud, de la coopérative Boipac, du télé-réseau Télédistal, et même de la Saline de Bex. Il venait de quitter la présidence de l'Association de développement Région du Gros-de-Vaud, mais avait conservé son siège au comité, notamment pour suivre le renouvellement du Plan directeur régional. Il faisait aussi évidemment partie du comité de pilotage du projet de fusion à six Communes autour d'Echallens, qui connaîtra son sort le 30 novembre prochain.

Auparavant, Yvan Nicolier avait été, entre autres, constituant, actif dans le processus EtaCom et, durant quatorze ans, président du conseil de la Fondation Méline, une institution privée destinée aux enfants ayant des difficultés d'acquisition et d'adaptation dans les milieux scolaire et social.

«Il excellait comme syndic»

Dans la salle de la Municipalité où Yvan Nicolier ne présidera plus les séances, le vice-syndic Jean-Paul Nicoulin témoigne:



Syndic Yvan Nicolier est décédé des suites d'un infarctus dans la nuit de mardi à mercredi. Il avait 57 ans et était syndic d'Echallens depuis 24 ans, mais aussi président des conseils d'administration du LEB et des TL. PH. MAEDER



1998 Inauguration de la gare d'Echallens avec le conseiller d'Etat Charles Favre. ALAIN MARTIN



2013 Lors des 25 ans de l'Association de la Région du Gros-de-Vaud à Lausanne. S. MULLER



2014 Dernière photo lundi pour la présentation du projet de tunnel sous l'avenue d'Echallens. S. MULLER

«Depuis trente ans que l'on se côtoyait dans les affaires communales, Yvan était devenu un ami. Grâce à son sens de l'écoute et du partage, il excellait dans sa fonction de syndic. Il n'imposait jamais ses idées, mais cherchait à convaincre et à établir des consensus pour ne pas dé-

motiver ses partenaires. Ses connaissances juridiques étaient très utiles dans la gestion des affaires communales. J'ai beaucoup appris de lui, notamment en matière de fonctionnement des rouages des administrations communales et cantonales. Il avait aussi une grande persévé-

rance et une mémoire incroyable, mais, surtout, il n'a jamais manifesté la moindre ambition personnelle.»

D'humeur toujours égale - à l'exception de quelques coups de gueule nécessaires et judicieusement placés - Yvan Nicolier avait le sens de la plaisanterie.

Deux conseillères d'Etat bouleversées

● «Je perds mon vieux complice de l'UCV. Un homme qui croyait aux réseaux, au monde associatif et aux relations humaines.» En tant que syndique de Morges, Nuria Gorrite avait siégé plusieurs années à côté d'Yvan Nicolier au sein du comité de l'Union des communes vaudoises. La conseillère d'Etat pleure la disparition d'un stratège avec une capacité de compréhension des enjeux hors norme. «Il a été l'homme de la situation quand j'ai eu à nommer quelqu'un de confiance à la tête du conseil d'administration des TL. C'était un vrai homme d'Etat, qui a obtenu la reconnaissance du Canton à force d'implication dans sa région.»

Béatrice Métraux l'a aussi doublement côtoyé: d'abord en tant que syndique de Bottens au sein de l'association régionale, puis dans son

rôle de conseillère d'Etat pour la réalisation du plan directeur régional du Gros-de-Vaud. «C'était quelqu'un de pragmatique, qui cherchait des solutions sans tenir compte des doctrines politiques. C'était un acteur primordial du Gros-de-Vaud, qui s'est donné corps et âme dans sa mission.» Très affectées et ayant de la peine à parler d'Yvan Nicolier au passé, les deux conseillères d'Etat feront leur possible pour être présentes lors de la cérémonie d'adieu qui se tiendra lundi à Echallens.

Dans un communiqué publié en cours de journée, l'ensemble du Conseil d'Etat a fait part de sa «plus grande tristesse» et rendu hommage au syndic d'Echallens. «Sa disparition représente une perte importante pour le canton.» L'Exécutif vaudois évoque un homme

au parcours «marqué par la volonté de servir l'intérêt public». «En tant que syndic, il a apporté une contribution essentielle au développement qu'a connu Echallens au cours des dernières années», poursuit le Conseil d'Etat. Qui rappelle encore le «rôle moteur» joué par Yvan Nicolier dans le rapprochement des TL et du LEB.

La direction des deux entreprises a adressé, dans un communiqué conjoint, ses condoléances à l'épouse d'Yvan Nicolier, à leurs trois enfants et à leur famille. «Sa disparition laisse un grand vide, confie Michel Joye, directeur des TL. Durant cette première année de rapprochement, je me suis senti complètement soutenu par lui. Chaleureux, ouvert, franc dans ses propos, il était notre porte-drapeau.» **S.MR et G.S.**

Réactions



Michel Mouquin
Notaire,
ex-député

«Je n'arrivais pas à y croire. C'est un ami que je perds. Après le décès de Jean-Claude Mermoud, cette nouvelle disparition est un choc pour toute la région.»



Alexandre Berthoud
Député

«C'était une personne très humaine, intelligente. Il essayait toujours d'arranger les choses, au plus près de ses convictions. Avec le décès d'Yvan Nicolier, c'est une mémoire importante d'Echallens qui s'en va.»



Fritz Aeschbach
Président
du FC Echallens

«Je n'arrive pas à réaliser. Son énergie et son ouverture d'esprit exceptionnelles vont nous manquer. L'émotion est énorme et je pense beaucoup à sa famille, en ce moment.»



Pascal Dessauges
Préfet du district
du Gros-de-Vaud

«Il laissera un vide énorme car il était très engagé, tant pour sa commune, sa région que pour son canton. C'était un homme apprécié, juste et qui voulait toujours le meilleur pour les Communes.»

«Je garde le souvenir de quelqu'un de disponible, ouvert à tout type de discussions. Il nous a toujours soutenus et était présent à nos soirées.»

Gaetan Schmid

Président de la Lyre d'Echallens

Mais ceux qui se risquaient à le titiller s'exposaient à une répartie cinglante. Preuve à la fois de son humour et de son recul, le syndic avait mis en place un système de coches accompagnées d'une amende, qui lui permettait de gérer fermement les séances de Municipalité. Il avait aussi imaginé un remède préventif contre la grosse tête: chaque parution d'une photo d'un municipal dans un journal entraînait une contribution financière permettant de s'offrir un repas en commun à la fin de l'année.

Cérémonie lundi

Yvan Nicolier laisse donc Echallens et le Gros-de-Vaud orphelins. La séance du Conseil communal qui aurait dû avoir lieu ce soir a été reportée. Une foule importante est attendue lundi après-midi pour la cérémonie d'adieu qui se déroulera au temple protestant. La place qui accueillera le public à la sortie est flambant neuve. La date de son inauguration n'avait même pas encore été fixée. Personne n'imaginait qu'elle pourrait accueillir d'abord le cortège funéraire du syndic d'Echallens.



Retrouvez la galerie photos en ligne:
www.nicolier.24heures.ch